



# Aides financières à la mobilité



ACHAT DE BICYCLETTES ET SCOOTERS ÉLECTRIQUES, ET DE VÉLOS STANDARDS



**Quoi?**

Les vélos et scooters électriques, et même les vélos conventionnels propulsés à la force du mollet bénéficient tous d'une aide. Elle se monte à **30% du prix d'achat et est plafonnée à 600.-**. Il faut impérativement que vélos ou scooters coûtent au minimum 500.- et qu'ils soient achetés auprès d'un des concessionnaires de la ville.

## Comment?

En complétant et nous faisant parvenir le [formulaire de demande d'aide financière pour l'achat d'un deux-roues](#), **avant tout achat**.

Une fois l'accord de subvention reçu de la Ville, transmettre dans un délai de 3 mois la facture originale et la preuve de paiement.

## Plus d'informations?

- > [Directive](#) concernant l'aide au financement pour l'achat d'un vélo ou e-scooter
- > Tout savoir sur le [paquet d'aides financières](#)

## Service communal à votre disposition

Des doutes? Des questions? Merci de contacter les [services techniques](#).

SOUTIEN À L'ACHAT DE VOITURES ÉLECTRIQUES



## Quoi?

La Municipalité offre 5% du prix d'achat d'un véhicule 100% électrique (propulsion hybride exclue) acquis auprès d'un des concessionnaires de la Ville, en première mise en circulation. L'aide est plafonnée à 2500.-. Pour les exceptions, prière de consulter la directive ci-dessous.

## Comment?

En complétant et nous faisant parvenir, dans un délai de 3 mois à compter de la date d'achat, le [formulaire de demande d'aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique](#), accompagné de la facture acquittée, de la preuve de paiement et d'une copie du permis de circulation du véhicule.

## Plus d'informations?

- [Directive](#) concernant l'aide au financement pour l'achat d'un véhicule automobile 100% électrique
- Tout savoir sur le [paquet d'aides financières](#)

## Service communal à votre disposition

Des doutes? Des questions? Merci de contacter les [services techniques](#).

TRANSPORTS PUBLICS - CARTES JOURNALIÈRES CFF



## Quoi?

La Ville, par l'intermédiaire de l'Office de tourisme, propose des cartes CFF journalières à prix réduit pour voyager dans toute la Suisse.

## Comment?

Rendez-vous sur le site de l'[Office du tourisme](#).